



## En octobre, les projets avancent avec vous!

Le mois de septembre a été l'occasion avec ma suppléante Jeanne Doyez Roussel, de revenir vers vous, sous la forme de 10 rencontres. Nous avons pu échanger sur les projets du territoire, les projets nationaux et les inquiétudes de chacun. Petit tour d'horizon de ce début d'automne !

A commencer par le travail législatif qui a donné place à de nombreux débats autour du **Projet de Loi de Finances** pour l'année à venir. Je salue l'adoption large en première lecture du projet de loi de programmation des finances publiques pour le quinquennat et de la première partie du projet de loi de finances pour 2018.

La première partie du budget pour l'année 2018 contient des mesures fortes : -  
suppression d'ici 2020 de la taxe d'habitation pour 80% des Français,  
-basculement des cotisations salariales maladie et chômage sur la CSG, à l'exception des 40% des retraités les plus modestes. Gain net 1,45% de salaire brut pour les salariés,  
-augmentation de l'allocation aux adultes handicapés de 50€ par mois et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées de 30€ par mois,  
-création de l'impôt sur la fortune immobilière pour orienter le capital vers l'économie et les entreprises,  
-baisse du taux d'impôts sur les sociétés de 33% à 25% d'ici à 2022  
-et surtout, des signaux forts ont été envoyés à notre ruralité avec le maintien des dotations à la ruralité et des Zones de Revitalisation rurales.

**Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet de transformation porté**

**par le Président de la République et mis en œuvre par la majorité : libérer, protéger, investir et donner les chances à tous de se réaliser.**

Comme l'a montré début octobre l'annonce de fermeture de l'enseigne Intermarché de son magasin situé à la Ferté-Milon. L'enjeu est primordial pour les habitants de la Ferté-Milon, mais aussi pour notre ruralité et les communes alentours puisque c'est l'un des seuls supermarché et station service situés à proximité de bon nombre d'entre elles. Les citoyens se sont mobilisés fortement à travers une pétition signée par près de 1000 personnes. Les élus aussi, évidemment, avec la mise en place de plusieurs rencontres entre la direction du siège d'Intermarché et la maire de la Ferté Milon, le sous Préfet, le président de la Communauté de communes de Retz en Valois et le député. Au final, mi octobre, l'enseigne annonce qu'elle repousse la fermeture du magasin. Un répit pour la ville, les habitants, les salariés et les élus, qu'il va falloir concrétiser.

**La problématique de nos commerces de proximité se vit dans de nombreuses régions, certains territoires sont plus durement touchés que d'autres bien entendu. Comme pour l'offre de santé qui s'amenuise dans nos territoires ruraux.** C'est là aussi un enjeu important que les députés LaREM s'apprêtent à examiner dans les prochains jours avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Et que le gouvernement souhaite régler avec l'annonce de la ministre de la Santé Agnès Buzyn du plan pour renforcer l'accès territorial aux soins. La ministre veut favoriser l'intervention de professionnels de santé dans les territoires qui en manquent. Ce plan prévoit aussi des aides à l'installation de jeunes médecins dans les zones en tension. Ainsi que le déploiement de la télémédecine, le doublement du nombre de maisons de santé et la possibilité d'organiser des délégations de tâches à des professionnels non médecins.

Il est important pour les députés qui constatent de près la désertification médicale de contribuer à cette réflexion. Pour ma part, suite aux échanges que j'ai au quotidien avec vous, je suis favorable à l'idée de permanences dans plusieurs communes de médecins et de pharmaciens pour pouvoir proposer un accès aux soins au plus grand nombre. C'est le sens du rendez-vous à venir avec Mme la Ministre: travailler sur le groupement hospitalier de territoire et sur l'accueil des jeunes Axonnais à la faculté de médecine de Reims pour maintenir et développer l'offre dans nos communes.

Si les médecins manquent parfois, la prévention et la solidarité sont toujours très actives dans le Sud de l'Aisne avec notamment une forte mobilisation contre la maladie d'Alzheimer fin septembre à Château-Thierry avec l'association France Alzheimer 02. Octobre rose qui a permis de sensibiliser et d'informer de nombreuses Axonnaises sur la prévention du cancer du sein. Et enfin, l'élan de générosité toujours présent pour l'opération brioches de l'APEI des deux Vallées en faveur de l'insertion des personnes handicapées.

Enfin, la francophonie est au cœur de mon action en ce début de mandat. D'abord parce que je suis dorénavant président de la section française de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Ces nouvelles missions m'ont conduit en septembre au Cambodge et en octobre en Bosnie pour travailler à la promotion de notre langue, de notre patrimoine littéraire, la promotion de la citoyenneté, la santé, l'éducation et l'aide au développement dans le monde... à travers le prisme de la francophonie! Les sujets sont larges, l'enjeu est important pour la France dans ses relations internationales.

C'est d'ailleurs ce qui m'a poussé, mardi 2 octobre, à poser une question au gouvernement quant à l'avenir du château royal François 1er de Villers-Cotterêts et plus largement, sur le rôle de la francophonie.

En effet, lors des journées du patrimoine, le Président de la République, accompagné de Mme la ministre de la Culture et de Stéphane Bern, a annoncé que le château royal de Villers-Cotterêts serait restauré pour devenir le cœur de la Francophonie.

En 1539, avec les ordonnances, François 1er a permis le remplacement du latin par la langue française dans les actes officiels et qui devint ensuite notre langue. Jacques Chagnon, le président Québécois de l'Assemblée des Parlementaires Francophones viendra le visiter prochainement.

Depuis 5 ans j'interviens sur ce sujet, comme d'autres élus du territoire pour que l'Etat n'oublie pas ce patrimoine unique. C'est une décision importante pour Villers-Cotterêts, pour l'Aisne, pour notre région, et pour l'attractivité et le développement de notre ruralité et donc pour l'ensemble de la France. Elle doit nous réjouir et nous rassembler.

Pour vous permettre de poursuivre ces échanges qui font avancer nos projets, mon équipe et moi même, vous proposons des **rencontres régulières au plus près de votre domicile, à partir du mois de décembre**. Chaque mois, une permanence sera tenue à Château-Thierry, Villers-Cotterêts, Braine, Vailly-sur-Aisne, La Ferté-Milon, Neuilly-Saint-Front, Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois, Condé-en-Brie et Charly-sur-Marne. Les informations pratiques vous seront transmises très prochainement sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter @JKrabal et sur mon site [www.jacqueskrabal.com](http://www.jacqueskrabal.com) sur lesquels vous retrouvez mon action au quotidien.

**Jacques Krabal**  
Député de l'Aisne  
Maire de Château-Thierry



## Audition de Brune Poirson Secrétaire d'Etat en charge de la Transition écologique et solidaire



Dans le cadre des auditions budgétaires relatives à l'avis « Prévention des risques », la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a auditionné Mme Eugénia Pommaret, directrice générale de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP). L'occasion de l'interroger sur une politique environnementale mondiale et le rôle de la France: « Le climat est le ...

[Lire la suite.](#)

## Le rôle de la francophonie et le devenir du château royal de Villers-Cotterêts en question



Ce mardi 2 octobre, j'ai posé une question au gouvernement quant à l'avenir du château royal François 1er de Villers-Cotterêts et plus largement, sur le rôle de la francophonie. En effet, lors des journées du patrimoine, le Président de la République, accompagné de Mme la ministre de la Culture et de Stéphane Bern, a annoncé que le château royal de ...

[Lire la suite.](#)

Merci pour la lecture ! Retrouvez l'ensemble de mon actualité sur [www.jacqueskrabal.com](http://www.jacqueskrabal.com)

[Ne pas recevoir de mail](#) - [Modifier votre souscription](#)

Jacques Krabal  
[krabaljacques@gmail.com](mailto:krabaljacques@gmail.com)  
0140639213 / 0624034488